

code postal :05200

Commune de BARATIER

code Insee : 05012

Fiche communale d'informations sur les risques naturels, miniers et technologiques

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du Code de l'environnement

1. Fiche communale annexée à l'arrêté préfectoral

n° 05-2018-02-22-004

du 22/02/18

mis à jour le

servitudes

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques [PPR]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR

2.1 naturels miniers technologiques non

Approuvé par arrêté préfectoral
n° 2012-206-0001
Modifié par arrêté préfectoral
n°052018-02-22-003

date 24 juillet 2012

22 février 2018

aléa

Avalanches
Mouvement de terrain
Chutes de blocs
Crue torrentielle

n°

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Le règlement**Les documents graphiques : carte d'aléas et de zonage réglementaire**consultable sur Internet * consultable sur Internet * consultable sur Internet *

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui non

3. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application de l'article R 563-4 du code de l'environnement.

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5 Moyenne zone 4 Modérée zone 3 Faible zone 2 Très faible Zone 1 *

* Il n'existe aucune obligation réglementaire pour le niveau 1 de sismicité

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicitéconsultable sur Internet *

pièces jointes

4. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R15-26 du Code de l'environnement

Cartes du zonage réglementaire (1 carte d'assemblage et 1 carte de zonage) ci-jointes

5. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique : Ma commune face aux risques

catastrophes naturelles

nombre 1

catastrophes technologiques

nombre

Date : 09/03/2018